

**Arrêté du 24 janvier 2011 portant nomination à une commission régionale d'inscription et à une chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes**  
**NOR : JUSC1102071A**

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

*Vu les articles L. 822-2, L. 822-6 et R. 822-8 du code de commerce ;*

*Vu l'arrêté du 5 février 2010 portant nomination à la commission régionale d'inscription et à la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon ;*

*Vu les propositions du président de la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, en date du 29 novembre 2010 ;*

*Vu les propositions du président de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Lyon, en date du 13 décembre 2010 ;*

*Vu l'avis du Premier président de la cour d'appel de Lyon et du procureur général près ladite cour, en date du 18 janvier 2011,*

*Vu les propositions du ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'Etat, en date du 21 janvier 2011,*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés membres de la commission régionale d'inscription et de la chambre régionale de discipline des commissaires aux comptes du ressort de la cour d'appel de Lyon :

En qualité de magistrat de la chambre régionale des comptes

M. Philippe BONNIN, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, titulaire, en remplacement de M. Julien VÉROT.

M. Patrick POZO, premier conseiller à la chambre régionale des comptes de Rhône-Alpes, suppléant, en remplacement de M. Bruno VIETTI.

En qualité de professeur des universités spécialisé en matière juridique, économique ou financière

M. Jean-Pierre VIENNOIS, professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3, titulaire, en remplacement de M. Yves REINHARD.

M. Louis d'AVOUT, professeur à l'université Jean Moulin-Lyon 3, suppléant, en remplacement de M. Jean-Pierre VIENNOIS.

En qualité de représentant du ministre chargé de l'économie

M. Marc CANO, directeur départemental des finances publiques de la Loire, titulaire, en remplacement de M. Jean-Louis JOURNET.

M. Jean-Jacques DEGRANGE, responsable du pôle « gestion fiscale » à la direction départementale des finances publiques de la Loire, suppléant, en remplacement de M. Jean-Luc BLANC.

En qualité de membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes

Mme Martine CHABERT, commissaire aux comptes à Lyon, vice-présidente du conseil régional, suppléante, en remplacement de M. Michel RIBOLLET.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de la justice et des libertés.

Fait à Paris, le 24 janvier 2011

Le garde des sceaux, ministre de la justice et  
des libertés et par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau

**Laurent VALLÉE**